

## Pièces à fournir

### Le dossier doit comporter obligatoirement :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie du diplôme le plus élevé
- Bulletin d'inscription spécifique en ligne

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **2 avril 2021**

Jury de sélection des candidatures : **6 mai 2021**

Toutes les informations d'inscription figurent sur le site :

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

## Contacts

Ce cycle est organisé par :

### **INSET de Montpellier**

76, place de la Révolution Française

34 965 Montpellier cedex 2

Tél. : 04 67 99 76 76

Fax : 04 67 99 76 44

### **Nathalie FONT**

Conseillère formation – Référente numérique  
Tél. : 04 67 99 76 63 -- [nathalie.font@cnfpt.fr](mailto:nathalie.font@cnfpt.fr)

### **Jackye GUIRAO**

Secrétaire pédagogique de formation  
Tél. : 04 67 99 76 54 -- [jackye.guirao@cnfpt.fr](mailto:jackye.guirao@cnfpt.fr)



CYCLE  
DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE

RESPONSABLE  
FORMATION  
EN  
COLLECTIVITE  
TERRITORIALE

2021-  
2022



## Présentation

La fonction formation, principal levier de développement des compétences au sein des collectivités territoriales, a été considérablement transformée par la loi du 19 février 2007 (portant réforme de la formation dans la fonction publique territoriale).

Celle-ci produit des principes forts tels que la priorité donnée à la professionnalisation, l'individualisation des réponses faites aux agents territoriaux, ou encore la négociation, introduite à tous les niveaux de l'élaboration du plan de formation de la collectivité.

L'agent territorial, bénéficiant désormais d'un droit individuel, est acteur de son parcours professionnel tout au long de la vie. Il peut ainsi, par différents vecteurs (VAE, dispense de la durée des obligations statutaires), faire reconnaître les acquis de son expérience.

Soucieux d'accompagner les responsables formation de collectivité dans ce changement, le CNFPT a intégré ces évolutions dans le parcours de professionnalisation qu'il propose au travers de ce cycle.

Celui-ci s'adresse principalement aux responsables formation en poste ou en prise de poste. Il alterne des temps de regroupement en présentiel et des modules à réaliser à distance.

L'apprenant s'engage à réaliser tous les attendus de la formation.

L'employeur s'engage d'une part, à libérer le temps nécessaire pour réaliser ce cycle et d'autre part, à mettre à disposition le matériel informatique adapté.

## La formation

L'objectif de ce cycle est d'assurer et de renforcer la formation des responsables formation pour l'ensemble des missions qui leur incombent.

## Délivrance d'un certificat de formation

L'ensemble de ce cycle fera l'objet d'une évaluation finale sous la forme d'un rapport\* écrit permettant de mesurer la capacité du stagiaire à développer un projet en collectivité. Il sera présenté et soutenu devant un jury après validation des modules du cycle.

Suite à la validation des modules du cycle et du rapport, un certificat de formation professionnelle sera délivré par le Président du CNFPT.

*\* Le rapport nécessitant un travail personnel considérable, il est important que cet aspect soit pris en considération par l'employeur*

## Modules de formation

### 1<sup>er</sup> regroupement dans les locaux de l'INSET

Présentation du cycle et modalités pédagogiques - **3 jours**

22 au 24 juin 2021

**Module 1**

La dimension stratégique de la fonction formation (20h\*)

**Module 2**

Le métier de responsable formation (15h\*)

*À distance - Plateforme numérique ouverte du 22 juin 2021 au 29 mars 2022*

### 2<sup>ème</sup> regroupement

Approfondissement des compétences acquises et méthodologie d'élaboration du dossier professionnel 1/3 – **2 jours**

6 et 7 septembre 2021

**Module 3**

Le plan de formation (12h\*)

**Module 4**

La fonction ingénierie de formation : le projet de formation (15h\*)

**Module 5**

La fonction ingénierie de formation : l'achat de formation et l'évaluation (18h\*)

*À distance - Plateforme numérique ouverte du 22 juin 2021 au 29 mars 2022*

### 3<sup>ème</sup> regroupement

Approfondissement des compétences acquises et méthodologie d'élaboration du dossier professionnel 2/3 – **2 jours**

13 et 14 décembre 2021

**Module 6**

L'évolution de la fonction formation vers une fonction de conseil interne (10h\*)

*À distance - Plateforme numérique ouverte du 22 juin 2021 au 29 mars 2022*

### 4<sup>ème</sup> regroupement

Approfondissement des compétences acquises et méthodologie d'élaboration du dossier professionnel 3/3 – **2 jours**

17 et 18 janvier 2022

**Préparation à l'oral** et technique de présentation du rapport (*facultatif*) – **2 jours**

14 et 15 février 2022

**Jury de présentation de rapport** de fin de cycle – **1 jour**

30 mars 2022

*\* Durées moyennes estimées temps écran*